

Intervention de M. Jean-Jack Queyranne

Président du Conseil régional Rhône-Alpes

Député du Rhône

Ancien Ministre

Mardi 27 mars 2012 – Hôtel de Région – 15 heures

**Rencontre avec les responsables de l'enseignement
supérieur et de la recherche de la Région Rhône-Alpes.**

Mesdames, Messieurs,

L'enseignement supérieur et la recherche en France sont au cœur d'enjeux considérables. Les formations supérieures, la recherche et l'innovation sont les principaux outils dont nos sociétés contemporaines disposent pour former « des individus épanouis, des professionnels capables, des citoyens conscients et actifs » (Jean-Louis Bory, 1962) et, in fine, construire un nouveau modèle de développement.

Dans ce domaine, **les défis sont multiples :**

- il s'agit bien évidemment **d'assurer la transmission du savoir**, de permettre l'acquisition d'instruments critiques, et de préparer à la vie professionnelle, y compris à travers la formation continue, la validation des acquis de l'expérience.
- il s'agit, par voie de conséquence, de **travailler au progrès des connaissances et au développement économique et culturel**, de répondre à la demande sociale, et singulièrement à celle portée par les territoires, et de développer l'innovation, qu'il s'agisse de l'innovation de produit et de services, l'innovation de rupture, l'innovation sociale ou encore l'innovation

technologique. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que les pôles de compétitivité soient associés à cette rencontre.

Ces dernières années, l'enseignement supérieur et la recherche en France ont connu d'importantes mutations.

Ces mutations ont évidemment trait à des processus européens ou encore nationaux, comme la mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), la mise en œuvre de l'autonomie, de la LRU, du plan Campus ou des Investissements d'avenir.

Il est vrai que l'organisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche relève de la responsabilité de l'Etat et qu'à

ce titre, vos financements dépendent à 90% des dotations qui vous sont attribuées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pourtant, il est aujourd'hui communément partagé que les Régions apportent aujourd'hui une véritable valeur ajoutée à vos projets.

En effet, depuis une dizaine d'années, les collectivités, et singulièrement les régions, ont véritablement pris la mesure des enjeux portés par l'enseignement supérieur et la recherche. Le chemin parcouru est considérable et j'ai d'ailleurs souvenir qu'en 2004, lors des Assises Nationales

des Etats Généraux de la Recherche, l'intégration du mot « région » dans les travaux n'avait pas été chose simple.

La mise en œuvre de schémas puis de stratégies régionales a ainsi consacré cette montée en puissance de l'action des régions en faveur des universités et des écoles qui renvoie désormais à des situations inédites dont il faut bien prendre la mesure :

- il faut le rappeler, **Rhône-Alpes**, sous l'impulsion de Roger FOUGERES, a été pionnière et a été **la première région de France à se doter d'un schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche**, devenu en février 2011 sous l'impulsion de Thierry PHILIP « La Stratégie régionale pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation ». Aujourd'hui, **la quasi-totalité des régions françaises** a suivi ce modèle et a mis en œuvre des outils de même nature.
- Entre 2004 et 2011, **la Région Rhône-Alpes a consacré 930 millions d'euros** en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ce soutien représente 40% du budget régional hors compétences obligatoires.

- **la Région est devenue le premier investisseur**, avec près de 77 millions d'euros pour l'année 2011.
- **le budget consacré en faveur de la mobilité** des étudiants, des enseignants et des chercheurs, **est au niveau de ce que l'Etat consacre pour l'ensemble du pays**, avec 21 millions d'euros par an, 189 millions d'euros depuis 2004. Ce sont 11 000 étudiants qui, chaque année, partent à l'étranger grâce à la Région Rhône-Alpes et 500 étudiants étrangers en master, doctorat ou post-doc que nous accueillons avec un soutien régional.
- **la Région s'est engagée dans une politique de soutien de grande ampleur aux campus de Rhône-Alpes** : 85 millions d'euros en faveur des campus de Lyon, 85 millions d'euros en faveur de ceux de Grenoble, à quoi il faut ajouter une aide spécifique du même montant en faveur des campus non retenus au titre du plan gouvernemental (22,5 millions respectivement pour le Campus Porte des Alpes et le site Rockefeller, 25 millions en faveur des campus de Saint-Etienne, 15 millions en faveur de ceux de l'Université de Savoie).

- **Au titre du CPER 2007-2013**, la Région Rhône-Alpes est engagée globalement à hauteur de 237,4 millions d'euros au titre des projets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'Etat à hauteur de 231 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, le taux de réalisation des engagements de la Région dans ce domaine était de près de 56 %. **Je dois d'ailleurs dire mon inquiétude face au très net ralentissement des engagements de l'Etat pour ce CPER** et les chiffres qui nous ont été annoncés pour 2012 sont de nature à ne pas calmer cette inquiétude.
- **Enfin, les futurs contrats passés avec les établissements qui seront** proposés par l'exécutif régional à l'approbation de la commission permanente du 16 mai représenteront **un soutien régional de 13 millions d'euros par an**. 7 millions seront affectés en mai, le complément suivra en fonction de l'examen des projets et du financement des PRES, courant 2012.

Vous voyez donc qu'il faut se prémunir d'un discours traditionnellement jacobin, porté encore récemment par le Directeur général de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle au Colloque annuel de la CPU à Marseille.

1. La « Nouvelle Donne »

Une « nouvelle donne » a ainsi émergé en matière d'enseignement supérieur et de recherche en Rhône-Alpes.

Notre Région a ainsi pu asseoir sa renommée internationale de très grande région de formation, de recherche et d'innovation sur un potentiel exceptionnel, celui de la première région française, après l'Île-de-France, pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Ce potentiel apparaît à travers quelques jalons statistiques :

250 000 étudiants, 28 000 chercheurs, 19 000 enseignants-chercheurs, 600 laboratoires publics, 12 pôles de compétitivité. **Ce potentiel porte aussi la marque de la réussite et du dynamisme** : 1500 doctorats soutenus chaque année, 12 000 masters délivrés, une offre de formation très diversifiée qui laisse place à une très grande mobilité des étudiants, 1 article sur 7 publié en France est issu des laboratoires rhônalpins, 6500 enseignants-chercheurs rhônalpins appartiennent à des unités évaluées A et A+ par l'AERES (Agence d'Evaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

Les réponses des appels à projets au programme des investissements d'avenir ont confirmé l'excellence et la qualité des réseaux d'enseignement supérieur et de recherche de notre région, avec 108 projets retenus dont 13 initiatives d'excellence en formations innovantes, 34 laboratoires d'excellence, 28 équipements d'excellence, 2 instituts d'excellence sur les énergies décarbonnées, 2 instituts de recherche technologique et nous l'espérons, une société d'accélération du transfert de technologie. **Avec une mention spéciale pour Grenoble qui est premier site de France après Paris, avec 35 projets lauréats (vagues 1 et 2 confondues) qui recevront 402 millions d'euros.**

Mais à l'inverse de ce tableau très encourageant, il faut le dire, **certaines déceptions récentes doivent nous conduire à la vigilance et à tirer toutes les leçons nécessaires :**

- **L'absence de labellisation IDEX dans notre Région** par rapport aux 8 autres sites retenus par le gouvernement sur proposition du jury **international a été ressentie comme un véritable échec par la communauté universitaire comme par les acteurs économiques et sociaux de notre région.** Si Lyon-Saint Etienne a certes obtenu du gouvernement la possibilité de faire ses

preuves avant une éventuelle labellisation dans trois ans, **il demeure aujourd'hui que notre région a pu paraître exclue pour une large part du périmètre de l'excellence française**, avec ce que cela peut impliquer, le cas échéant, en terme d'image.

- en réalité, **vos projets respectifs n'ont pas été évalués sur leur excellence scientifique. Ils l'ont davantage été sur la gouvernance choisie** pour mener à bien vos ambitions scientifiques et pédagogiques, voire sur les présupposés qui concernent l'évolution de ces gouvernances. Les propositions d'évolution des structurations des sites de Lyon et de Grenoble n'ont pas été jugées suffisamment convaincantes. Sur ce point, je mesure toutefois le chemin parcouru. J'ai bien conscience que, il y a encore seulement trois ou quatre ans, il aurait été absolument impensable d'envisager que les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche de Lyon-Saint Etienne d'une part et de Grenoble-Alpes d'autre part s'engagent respectivement à la création d'un établissement unique dans un délai de quatre ans.
- La mise en œuvre des appels à projets « IDEX » a également été marquée par **une absence de recherche**

de convergence entre les stratégies nationales et les stratégies régionales. J'ai acquis la conviction que nous devons aujourd'hui sortir des logiques jacobines évoquées tout à l'heure et que c'est l'addition des efforts de l'Etat et des collectivités, et singulièrement des régions, qui permet de démultiplier les effets de nos politiques et de jouer à plein l'effet levier que vous attendez dans l'accomplissement de vos projets. En ce sens, **les propositions récemment adoptées par la Conférence des Présidents d'Universités** semblent partager ce diagnostic et portent très clairement en elles la nécessité de « promouvoir un modèle français d'organisation du paysage universitaire », en tant que « **service public national** d'enseignement supérieur et de recherche des établissements **ancrés dans leurs territoires** ».

Je souhaite également que nous tirions aussi les leçons d'une période à la faveur de laquelle de très nombreux dispositifs sont venus, avec des origines diverses, modifier considérablement l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. On fait souvent aux collectivités le procès du « maquis » administratif et du « mille-feuille » territorial. Mais en comparaison de l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

telle qu'elle a évolué ces dernières années, notre organisation territoriale ferait presque figure de parangon de simplicité. Comme l'a relevé la Cour des Comptes, **la superposition de dispositifs et leurs chevauchements ont rendu malaisé le pilotage stratégique de vos établissements, ballottés entre logique de regroupement et autonomie**, le tout étant perturbé par une profusion de mécanismes aux statuts juridiques pas toujours conciliables. Dans bien des cas d'ailleurs, vos établissements n'ont pas toujours disposé des moyens humains adaptés à la préparation de projets lourds et d'opérations complexes pour lesquelles vous n'étiez pas véritablement armés dans des délais aussi courts. **J'ai le sentiment que la communauté universitaire ainsi que les acteurs économiques et sociaux ont aujourd'hui besoin de clarté pour mener à bien leurs stratégies et faire fructifier leurs collaborations.**

Forts de notre potentiel et conscients des leçons qu'il faut tirer à l'aune de la séquence délicate qui vient de s'achever, **nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins et la préparation du 1^{er} volet des contrats avec les établissements** me donne l'occasion d'exprimer aujourd'hui devant vous ce que Rhône-Alpes souhaite promouvoir en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

2. Plaidoyer en faveur d'une Université « Rhône-Alpes »

Je souhaite le dire ici clairement : dans la période qui s'ouvre, **j'ai le sentiment que le moment est venu de franchir une nouvelle étape dans l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre région.** Bien sûr, les étapes seront nombreuses avant de voir émerger **une « Université Rhône-Alpes »** mais les raisons qui plaident en faveur d'une telle ambition ne le sont pas moins. Il s'agit bien d'aller vers cette « communauté de destin » évoquée précédemment par le Président Lussault.

Il ne s'agit pas, comme j'ai pu l'entendre, de proposer une fusion absurde de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de notre région ou de substituer à la tutelle de l'Etat celle de la Région.

Il s'agit au contraire de réfléchir ensemble à une forme d'organisation nouvelle qui puisse répondre au double défi de la mondialisation et de l'ancrage territorial, **de l'excellence internationale et de la démocratisation.**

C'est pourquoi nous devons dépasser les antagonismes, dont nous sommes si friands dans notre pays pour rechercher les complémentarités.

Le débat que nous venons d'avoir en a soulevé deux.

Celui entre les métropoles et la Région. Nous le connaissons bien et je l'évoquai encore la semaine dernière à Copenhague lors du 4^e Forum des Régions et Villes d'Europe, organisé par le comité des régions. Si les grandes villes sont créatrices de richesses de toute nature, les régions sont les garantes de la solidarité territoriale et de la collaboration efficace entre institutions. Si Lyon est de niveau mondial pour les biotechs et les sciences du vivant, il le doit aussi à la proximité de Grenoble et à ses apports en matière de recherche, notamment dans la micro-électronique. Il faut jouer la carte de la complémentarité dans une société qui fonctionne de plus en plus en réseaux et la Région est la bonne taille.

La seconde opposition, bien connue, est celle des universités et des grandes écoles. L'AGERA s'est maintenue en tant que structure régionale et regroupe aujourd'hui 35 écoles. En ce sens, je rassure le Président Jamet, elle est un interlocuteur de la Région Rhône-Alpes. Et nous devons

favoriser le rapprochement entre les institutions. Je crois là encore que nous pouvons jouer un rôle facilitateur.

Pourquoi et comment projeter l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle régionale ?

- Il s'agit tout d'abord **de mieux faire vivre notre potentiel**, de confirmer ce qui existe à travers un prisme nouveau, **qui permette une fertilisation croisée** faisant émerger aux frontières des champs disciplinaires de nouveaux objets d'étude et d'innovation. D'une manière plus générale, il s'agit de **développer une plus grande culture de la coopération**, en dépassant les frontières géographiques, académiques, disciplinaires, et institutionnelles et ainsi contribuer à la mise en œuvre de davantage de projets communs. Les nouvelles technologies de la communication peuvent y concourir : nous avons aujourd'hui des universités « connectées », sachons promouvoir tous les nouveaux usages qui peuvent naître de cette situation.
- Il s'agit **de prendre en compte pleinement les intérêts des étudiants**, grâce à une mise en cohérence de l'offre de formation à l'échelle régionale. Notre carte de

formation doit gagner en lisibilité et en complémentarité à destination des publics concernés, qu'ils soient issus de la formation initiale, de la formation continue, de la formation professionnelle ou de l'apprentissage. **Il s'agit aussi d'offrir des meilleures conditions de vie étudiante** en travaillant à une véritable analyse régionale des besoins en matière de logement, de restauration ou de vie de campus.

- Il s'agit bien évidemment **de rayonnement international. La visibilité internationale se jauge à la toise de l'échelon régional.** Quand on ajoute les forces de Lyon, de Grenoble, de Saint-Etienne, de l'Université de Savoie, des sites de Valence, de Roanne, de Bourg-en-Bresse, nous sommes plus forts à l'international sous une bannière commune.
- **Il s'agit d'assurer l'irrigation du tissu économique** et en particulier celui des PME par l'innovation. Rhône-Alpes bénéficie d'un tissu économique diversifié avec la présence de nombreuses entreprises (PME et grands groupes) qui développent en région des activités de recherche et d'innovation : la région concentre près de 13% des entreprises innovantes accompagnées par Oséo. L'industrie, qui représente 90% des

investissements R&D du territoire et un emploi sur trois, reste un moteur majeur de l'économie régionale. L'économie de proximité (très petites entreprises, économie sociale et solidaire, artisanat, commerce) est un levier complémentaire et indispensable du développement local. Avec M. le Préfet de Région, j'ai souhaité que le projet de SATT (Société d'Accélération de Transfert Technologique) soit porté au niveau régional. **Et la perspective de la création de cette SATT à l'échelle de notre région devra permettre d'optimiser le transfert de technologie et d'innovation vers le tissu économique rhonalpin.**

- **Il s'agit enfin de veiller aux équilibres territoriaux**, au maillage de l'ensemble de l'espace régional et aux complémentarités en recherche et en formation, entre différents sites universitaires présents sur son territoire. **Cette volonté d'équilibre, vous le savez, est un axe central de la Stratégie d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation.** La richesse de notre potentiel réside dans sa diversité. **Nous nous devons de mieux faire vivre cette diversité qui correspond aux attentes de nos territoires, comme à l'Université de Savoie ou à Valence sur le site du Rovaltain.** Les

régions souhaitent être dans ce domaine les garants d'un aménagement équilibré du territoire.

- **Il s'agit enfin de renforcer l'impact des politiques publiques** grâce à un bon niveau de proximité avec les acteurs du terrain qui a démontré sa souplesse et son efficacité et qui permet un meilleur ancrage économique et social.

J'observe d'ailleurs que l'échelon régional est en passe de devenir le niveau de référence dans la mise en œuvre de grands ensembles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Ce processus est déjà à l'œuvre dans nombre de régions françaises, et ce en dépit de l'absence de labellisation IDEX : le PRES « **Université Lille Nord de France** » est aujourd'hui organisé à l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais, à travers un réseau de 6 universités et 30 établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Je pourrai citer d'autres exemples comme le PRES « **Université européenne de Bretagne** », le Grand Etablissement de **l'Université de Lorraine** ou même des exemples de coopérations interrégionales comme l'Université fédérale de **Bourgogne-Franche-Comté**.

Quand j'observe également ce qui se passe à l'étranger, je constate que les formes d'organisations régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche ont fait leurs preuves, **par exemple en Californie**, avec un système fédéral de renommée mondiale, établi sur dix campus situés dans l'État de Californie, 200 000 étudiants et un budget global qui correspond grosso modo à celui du CNRS en France. Cette organisation régionale a généré depuis longtemps en Californie des pratiques pédagogiques nouvelles, une meilleure mobilité, **une meilleure mise en réseau des étudiants et des chercheurs.**

Dans le cas de Rhône-Alpes, la situation est particulière et la densité des activités d'enseignement supérieur et de recherche est telle qu'elle pourrait dans bien des cas freiner les rapprochements et les dynamiques. **C'est la raison pour laquelle la Région souhaite vous accompagner et jouer un rôle coordonnateur, notamment avec les PRES, des politiques de sites à l'échelle régionale.**

Evidemment, **l'enseignement supérieur et la recherche sont de la compétence de l'Etat**, tant par la définition du cadre des diplômes, du statut des enseignants-chercheurs et des étudiants. **Ce cadre national, nous y sommes tous attachés parce qu'il garantit au service public d'enseignement**

supérieur et de recherche la cohésion dont cet ensemble à besoin. Mais il importe aussi, j'en ai la conviction, d'avoir aux côtés de l'Etat des régions fortes, qui amplifient nos ambitions nationales.

A présent, nous avons aujourd'hui l'opportunité de réfléchir ensemble à **un lieu de dépassement partagé, « une bannière commune »** derrière laquelle, aux côtés de l'Etat, de la Région et des autres collectivités, vous auriez à la fois les coudées franches et un véritable soutien pour assumer véritablement votre autonomie. La volonté de la Région Rhône-Alpes est bien **d'irriguer l'ensemble du territoire régional**, de **coordonner les synergies** à l'œuvre et **fédérer les énergies** issues d'entités de nature, de taille, d'ambitions et de cultures différentes, en surmontant enfin cette dichotomie réputée insurmontable entre universités et grandes écoles.

Le processus de contractualisation de la Région Rhône-Alpes avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche veillera en toute évidence à **renforcer ces actions collectives** en faisant en sorte que les PRES de Lyon et Grenoble **soient dotés d'une plus grande capacité d'agir.**

Surtout, l'avènement de cette bannière commune « Université Rhône-Alpes » est jalonné d'étapes que nous pouvons franchir ensemble. **Parmi ces étapes, il y a à mes yeux la création d'une instance de coordination entre les PRES de Lyon et de Grenoble.**

Il me semble en effet que les PRES pourraient davantage travailler à :

- **l'établissement de priorités d'intervention et l'articulation des différents projets**
- **à davantage de mutualisation**, à créer davantage de solidarité entre vous et ainsi faire en sorte que vos autonomies respectives puissent converger et créer, en faveur de vos projets, un véritable effet levier qui bénéficiera à tous.
- **favoriser les démarches pluridisciplinaires et multidisciplinaires** dans l'enseignement, la recherche et l'innovation. Les frontières académiques sont poreuses et je dois dire que les projets de Labex qui ont été retenus ont très souvent satisfait à cette nécessité, accordant en outre davantage de place aux sciences humaines et sociales qui portent en elles la culture de

l'interdisciplinarité. **Je considère que nous devons, d'une manière générale, davantage considérer l'apport des sciences humaines et sociales aux défis que nous devons relever.** Elles ont eu le sentiment, bien souvent, d'être uniquement le « supplément d'âme » des sciences dites « dures ». Ce temps est révolu et nous devons veiller à leur essor. **C'est la raison pour laquelle je proposerai jeudi prochain à la commission permanente du conseil régional un soutien inédit de en faveur de l'organisation en décembre 2012 d'Assises Internationales des Sciences Humaines et Sociales** sur l'ensemble de notre région. Portées par la Villa Gillet ces Assises sont soutenues par l'Etat à travers la contribution très importante du Centre National du Livre.

- **enfin, cette instance de coordination** pourrait permettre de mieux échanger les expériences, de partager les savoir-faire à travers un espace de dialogue nouveau, qui n'existe pas aujourd'hui. Il nous faut absolument éviter l'écueil de la balkanisation qui pourrait naître de la multitude des appels à projets remportés récemment.

Conclusion

Evidemment, les perspectives ainsi tracées laissent encore apparaître des obstacles. **Pourtant, j'ai acquis la conviction que les défis auxquels nous devons faire face en matière d'emploi, de santé, de développement durable et d'environnement exigent des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qu'ils soient à l'avant-garde des évolutions économiques, sociales et environnementales.**

C'est vous, communauté universitaire, alliée aux acteurs politiques, économiques et sociaux, qui avez les cartes en main pour **faire vivre le cœur de cette intelligence collective.**